



## Conseil économique et social

Distr. générale  
XXXX

Original: anglais



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

### Commission économique pour l'Europe

### Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

#### Comité des forêts et de l'industrie forestière

#### Commission européenne des forêts

##### Soixante-quinzième session

Varsovie (Pologne), 9-13 octobre 2017

Point 4a de l'ordre du jour provisoire

Questions intéressant la Commission européenne des forêts

##### Trente-neuvième session

Varsovie (Pologne), 9-13 octobre 2017

Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session  
de la Commission européenne des forêts

## Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts

### Note du Secrétariat

#### *Résumé*

La Commission, à sa trente-huitième session, a adressé plusieurs demandes et recommandations à la FAO. Le présent document expose les mesures prises pour donner suite à ces demandes et recommandations. La mise en œuvre des recommandations sur les questions communes à la FAO et à la CEE n'est pas traitée dans le présent document et fera l'objet d'un rapport au titre des points pertinents communs à la CEF et au COFIF.

**Recommandations de la Commission européenne des forêts pour le programme de travail de la FAO sur les forêts**

Domaine/mesure concernant le programme de travail de la FAO	Objectif stratégique FAO	Suite donnée par la FAO
<p><b><u>Contexte mondial et régional: la CEF a recommandé à la CEE et la FAO, dans le cadre de leur mandat, de</u></b></p>		
<p>1. Collaborer afin d'aider les pays à mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans la mesure où ils ont trait aux forêts, en coopération avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF);</p>	<p>OS 1-5</p>	<p>La FAO continue d'aider les pays à mettre en œuvre les ODD et les points du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui concernent les forêts, en mettant particulièrement l'accent sur les cibles 15.1, 15.2 et 15.4, en tant qu'institution garante.</p> <p>Étant donné la nécessité d'améliorer la qualité et la cohérence des rapports internationaux, régionaux et nationaux sur les ressources forestières, la FAO, en proposant des formations et en fournissant une assistance technique, aide les pays à mettre en place et à renforcer des systèmes de suivi intégrés, afin de fournir des informations fiables sur les forêts, les ressources arborées et l'utilisation/le changement d'affectation des terres. Ces informations ont été utilisées dans le contexte de l'élaboration des politiques, de la planification, de la gestion durable et de l'établissement de rapports au niveau international, notamment dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et, à présent, des ODD.</p> <p>La FAO a poursuivi son appui au renforcement des capacités statistiques en matière de produits forestiers aux niveaux national et régional, au moyen de son Programme statistique sur les produits forestiers, afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données dans ce domaine.</p> <p>Elle a établi un solide cadre d'indicateurs destiné à mesurer les contributions économiques, sociales et environnementales des forêts et à suivre les progrès accomplis en matière de gestion durable des forêts.</p> <p>Afin d'aider les pays à évaluer le couvert végétal des zones montagneuses, le Département des forêts de la FAO a également mis en place une série d'ateliers régionaux de formation/évaluation, au cours desquels une vingtaine de jeunes chercheurs ont été formés, puis procédera à des évaluations à partir de l'interprétation visuelle augmentée d'images à haute résolution, au moyen du logiciel Open Foris Collect Earth (CE). L'initiative s'est déroulée à l'été 2016 et a permis de fournir les informations nécessaires à l'établissement de données de référence pour l'indice de couvert végétal montagneux.</p> <p>Par ailleurs, la FAO est en train de rédiger le prochain rapport sur la <i>Situation des forêts du monde</i> (édition 2018), publication phare qui abordera la question des liens étroits</p>

		<p>entre les forêts et les ODD et qui a pour titre provisoire <i>Forest Pathways to Sustainable Development: Benefitting Landscapes and Livelihoods</i> (Solutions forestières pour un développement durable au bénéfice des paysages et des moyens de subsistance). Le rapport 2018 sur la <i>Situation des forêts du monde</i> présentera, éléments factuels à l'appui, les multiples contributions des forêts – ainsi que des personnes qui utilisent et aménagent celles-ci – au développement durable dans ses trois dimensions (économique, sociale et environnementale) et analysera l'efficacité de ces contributions. Il cerner les lacunes en matière de données et proposera des exemples et des recommandations en matière de solutions forestières pour un développement durable qui bénéficient aux paysages, promeuvent la croissance économique et améliorent les moyens de subsistance, en particulier ceux des personnes les plus pauvres.</p>
<p>2. Collaborer à l'élaboration d'indicateurs forestiers mondiaux liés aux ODD, en s'appuyant sur des indicateurs existants, et à la mise au point de moyens efficaces permettant de les mesurer, dans le cadre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD, et continuer à contribuer aux activités du Groupe d'experts;</p>	<p>OS 1-5:</p>	<p>Suite à certain nombre de réunions informelles, à un atelier d'experts internationaux à Ottawa et à une initiative institutionnelle à Rome, une équipe spéciale, sous l'égide du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), a élaboré une proposition visant à définir une série d'indicateurs mondiaux dans le domaine des forêts, en vue d'une consultation en ligne. La consultation s'est achevée le 21 mai 2017 et les résultats ont été présentés à la Consultation d'experts pour l'évaluation des ressources forestières mondiales, qui a eu lieu du 12 au 16 juin 2017, à Joensuu (Finlande). Après l'examen de la Consultation d'experts, la version finale de la série d'indicateurs mondiaux sera mise au point par l'équipe spéciale du PCF et soumise à l'approbation des organes directeurs du PCF, notamment le Comité des forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts en 2018.</p>
<p>3. Continuer à aider conjointement les pays, en leur fournissant des outils et une assistance technique, pour qu'ils puissent intégrer les questions relatives à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans le secteur des forêts et autres secteurs connexes, et favoriser le renforcement des systèmes nationaux de surveillance des forêts dans une optique d'atténuation des effets du changement climatique;</p>	<p>OS 2</p>	<p>Dans le cadre des Directives PNA-CCNUCC, la FAO a publié des directives supplémentaires, afin d'«intégrer l'agriculture, la foresterie et la pêche dans les plans nationaux d'adaptation» (Directives PNA-Ag). Ces directives seront utiles aux pays en développement dans la région de la CEE, car elles permettent de s'assurer que les forêts, l'agriculture et les pêches sont bien incluses dans les plans nationaux pour l'adaptation et de renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation.</p> <p>La FAO a également commencé à élaborer un cadre méthodologique pour l'évaluation de la vulnérabilité des forêts.</p> <p>Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale et le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale de la FAO apportent leur assistance technique en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les forêts et les secteurs connexes en exécutant des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), notamment en Azerbaïdjan, en Ouzbékistan, en Serbie, en Turquie et en Ukraine, pays qui mettent l'accent sur le renforcement des systèmes nationaux</p>

		de surveillance des forêts, afin d'atténuer les effets du changement climatique et d'adopter une approche paysagère de la gestion des terres et des forêts.
4. Continuer ensemble, dans le cadre du programme de travail intégré, à informer régulièrement les États membres et autres parties concernées de l'évolution des politiques forestières aux niveaux mondial et régional en s'inspirant également des contributions éventuelles de l'équipe de spécialistes sur les politiques forestières, et contribuer à la mise en œuvre des ODD et au processus d'examen;	OS 1-6	<i>Les informations présentées ici le sont également dans le document ECE/TIM/2017/4; FO:EFC/17/4</i> La FAO a contribué aux débats sur les politiques régionales et mondiales dans le cadre de la Commission européenne des forêts, de la Commission économique pour l'Europe, du Comité des forêts et de l'industrie forestière et du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières en préparant des documents d'information et des présentations sur le sujet. Par ailleurs, des informations régulières ont été transmises à un large éventail de parties prenantes, au moyen d'Info news et d'Infosylva.
5. Poursuivre les efforts visant à rationaliser le processus d'établissement de rapports, notamment au moyen du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, dans le cadre du prochain cycle mondial d'établissement de rapports;	OS 2	FOREST EUROPE, la FAO et la CEE cherchent à établir une collaboration étroite dans le cadre du cycle de collecte de données 2020 et à intégrer les deux enquêtes à la nouvelle plateforme en ligne d'évaluation des ressources forestières. La mise en œuvre du projet de collaboration dépend de l'approbation formelle de tous les organes directeurs et de la disponibilité des ressources financières.
<b>Services liés aux écosystèmes forestiers et financement de la gestion durable des forêts:</b> la CEF a recommandé à la CEE et la FAO, dans le cadre de leur mandat, de		
6. Rassembler des études et des informations, puis de les diffuser de telle sorte qu'elles soient aisément accessibles;	OS 2-4	La FAO a rassemblé plusieurs études pour rédiger le chapitre « <i>Valuation of water related forest ecosystem services</i> » ( <i>Évaluation des services écosystémiques forestiers liés à la question de l'eau</i> ) de l'étude de la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO ( <i>Forests and Water: Valuation and Payments for Forest Ecosystem Services – Eaux et forêts: évaluation et rémunération des services écosystémiques forestiers</i> ). La FAO a poursuivi son travail fondamental qui consiste à rassembler et à publier des statistiques sur les produits forestiers. Celles-ci couvrent une période qui va de 1947 à aujourd'hui. Elles revêtent à présent une importance particulière, au regard des bilans-carbone.
7. Analyser et comparer les mécanismes existants de rémunération des services écosystémiques forestiers;	OS 2-4	Voir la réponse au point 6, ci-dessus.
8. Mettre au point et publier des directives à l'intention des professionnels sur la manière de financer et de rémunérer les services écosystémiques forestiers et de créer des marchés en leur faveur, en s'appuyant sur des exemples de réussites en la matière dans des États membres; et, en ce qui concerne la FAO, envisager la possibilité	OS 2-4	En collaboration avec la CEE, la FAO a contribué à la réalisation de l'étude de la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO ( <i>Forests and Water: Valuation and Payments for Forest Ecosystem Services – Eaux et Forêts: évaluation et rémunération des services écosystémiques forestiers</i> ).

d'étoffer la boîte à outils de la gestion durable des forêts dans ce domaine;		
9. Faire mieux comprendre l'intérêt des services écosystémiques forestiers, en particulier auprès des responsables politiques, en vue de créer un environnement institutionnel favorable;	OS 2-4	La FAO a rédigé le chapitre « <i>Valuation of water related forest ecosystem services</i> » (Évaluation des services écosystémiques forestier liés à la question de l'eau) de l'étude de la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO ( <i>Forests and Water: Valuation and Payments for Forest Ecosystem Services</i> – Eaux et forêts: évaluation et rémunération des services écosystémiques forestiers).
<b><u>Réduction des risques de catastrophe et aménagement des bassins versants</u></b>		
10. Il a été recommandé que le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants en montagne poursuive ses travaux dans la même direction et renforce la collaboration transversale.	OS 2-5	Le Groupe de travail, dans le cadre de ses deux groupes de travail thématiques respectivement sur «la gestion des risques de catastrophe et des dangers en montagne» et sur «les eaux et forêts», a été très actif en ce qui concerne la mise en œuvre de son programme de travail et la promotion de la collaboration transversale. Des ateliers sur la documentation des événements et des formations pour les professionnels se sont tenus en Bosnie, en France et en Autriche. Un ouvrage édité par Springer, intitulé « <i>Ecosystem services in headwater catchments</i> » (Services écosystémiques dans le captage d'eau de source), a été publié en ligne et une proposition de Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST) sur la «gestion intelligente de l'eau de source» a été soumise. Le Groupe de travail prépare actuellement sa trente et unième session, qui se tiendra du 4 au 6 septembre à Prague et aura pour thème «l'aménagement des bassins versants municipaux dans les régions montagneuses».
<b><u>Atténuation du changement climatique, substitution et adaptation et remise en état des forêts et des paysages: la CEF a recommandé à la CEE et la FAO, selon leurs capacités et conformément à leur mandat, de</u></b>		
11. Entreprendre, en collaboration avec des organismes de recherche, une analyse des capacités des produits et des marchés forestiers d'atténuer le changement climatique; établir des normes de calcul et de validation de cette capacité d'atténuation;	OS 2, OS 4	L'étude FAO Forêts intitulée «Des forêts pour un avenir à faible émission de carbone», a débuté en 2016 et analyse la contribution des forêts et des produits ligneux récoltés sur l'atténuation du changement climatique. Une étude intitulée «La transition du charbon de bois», qui montre comment rendre la consommation et la production de charbon de bois plus propres et plus respectueuses du climat, a été publiée et présentée lors de la Journée internationale des forêts, accompagnée d'une infographie.
12. Il a également été proposé que le Comité des forêts de la FAO, lors de sa vingt-troisième session (2016), se penche sur la question de l'adaptation des forêts au changement climatique, en prenant en compte tous les types de forêts, de	OS 2, OS 6	Sur cette base et suite aux autres recommandations de la Commission régionale des forêts, un examen de la Stratégie de la FAO en matière de changement climatique et de rôle des forêts a été inscrit à l'ordre du jour de la vingt-troisième session du Comité des forêts. Dans ce même cadre, un débat spécifique sur les possibilités de financement pour les forêts dans le contexte de l'accord de Paris a été organisé. Un

la forêt boréale à la forêt tropicale.		dialogue de haut niveau sur les forêts et le changement climatique a également été organisé. Les recommandations du Comité des forêts sont disponibles à l'adresse suivante: <a href="http://www.fao.org/3/a-mr526f.pdf">http://www.fao.org/3/a-mr526f.pdf</a>
<b><u>Restauration des paysages et des forêts</u></b>		
13. Soutenir les pays dans leurs efforts visant à planifier et à mettre en œuvre des activités relatives à la restauration des forêts et autres terres dégradées, en particulier dans le cadre du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages.	OS 2	Voir la réponse donnée au point 4.  <i>On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le document ECE/TIM/2017/15; FO:EFC/17/15.</i>
14. Renforcer la coopération avec les partenaires, afin de promouvoir la restauration des terres dégradées, en particulier en participant directement aux partenariats et initiatives mondiaux, comme le Partenariat mondial sur la restauration des forêts et des paysages, le Réseau international de forêts modèles et l'initiative «Des paysages pour les gens, l'alimentation et la nature», ou en travaillant avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts.	OS 2	Sous l'égide de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la FAO participe actuellement à une nouvelle initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur les forêts dans le domaine de la restauration des paysages et des forêts. Cette nouvelle initiative doit durer trois ans et vise à appuyer l'accélération des progrès accomplis sur le terrain en direction des objectifs de restauration, à renforcer l'appui à la restauration du paysage forestier dans et entre les principaux cadres internationaux existants, à améliorer le financement public ou privé dans le domaine et à encourager les synergies et partenariats au sein des programmes transnationaux du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour la neutralité en termes de dégradation des terres (Fonds LDN) ou autres, afin d'améliorer leur impact et de réaliser des économies.
15. Entreprendre plus d'activités transversales et interdépartementales, en particulier dans le cadre des domaines de travail fondamentaux pertinents et/ou des initiatives régionales définies dans le Cadre stratégique de la FAO, et apporter son appui à des approches paysagères visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.	OS 2	Dans le cadre des Directives PNA-CCNUCC, la FAO a publié des directives supplémentaires, afin d'«intégrer l'agriculture, la foresterie et la pêche dans les plans nationaux d'adaptation» (Directives PNA-Ag). Ces directives seront utiles aux pays en développement dans la région de la CEE, car elles permettent de s'assurer que les forêts, l'agriculture et les pêches sont bien incluses dans les plans nationaux pour l'adaptation et de renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation.  La FAO a également commencé à élaborer un cadre méthodologique pour l'évaluation de la vulnérabilité des forêts.  Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale s'engage de plus en plus dans des travaux transversaux et interdépartementaux, dans le cadre de projets en cours (FEM Ukraine) ou à venir (FEM Moldavie), sous la forme d'interventions agroforestières, qui relèvent des projets sur l'agriculture intelligente face au climat.  Les travaux transversaux et interdépartementaux du Bureau sous-régional pour l'Asie centrale consistent principalement à intégrer l'agriculture intelligente face au climat et la gestion des pâturages et de la biodiversité aux travaux sur le développement de l'utilisation durable des terres, dans le

		cadre de projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial en Turquie, au Kirghizistan et en Ouzbékistan.
16. Rechercher la participation active de fournisseurs de ressources multilatéraux, bilatéraux et du secteur privé, y compris le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et les banques régionales et multilatérales de développement, afin de pouvoir aider davantage les pays membres dans le renforcement de leurs capacités de planification intersectorielle, le développement de leurs institutions et l'application concrète des approches paysagères.	OS 2	<p>a) La FAO est accréditée auprès du Fonds vert pour le climat en tant qu'entité chargée de l'exécution des aides pour les projets de taille moyenne (de 50 à 250 millions d'USD), a signé l'Accord-cadre de préparation du Fonds et négocie actuellement l'<i>Accreditation Master Agreement</i>. La FAO aide activement les pays en développement à accéder aux financements du Fonds vert pour le climat, afin que ceux-ci puissent renforcer leurs capacités à investir plus et à réaliser des transformations sectorielles dans le domaine des forêts et de l'utilisation des autres terres (de manière intersectorielle), en particulier en ce qui concerne REDD+, l'adaptation, ainsi que la résilience des écosystèmes forestiers et des communautés tributaires des forêts.</p> <p>Par ailleurs, des pays (Arménie et Géorgie) ont demandé au Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale que les projets du Fonds vert pour le climat que celui-ci élabore portent principalement sur les questions relatives aux forêts. Le Kirghizistan et l'Ouzbékistan envisagent d'adresser des demandes similaires au Bureau sous-régional pour l'Asie centrale.</p>
<b><u>Mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi</u></b>		
17. Poursuivre leurs efforts conjoints visant à aider les États membres à mettre en œuvre le Plan d'action de Rovaniemi pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte sur une base volontaire, dans le cadre de leur mandat, en ce qui concerne les éléments relatifs à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.	OS 2	<p>Les informations fournies dans le présent document doivent être considérées comme une contribution de la FAO à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le document <i>ECE/TIM/2017/4; FO:EFC/17/4</i>.</p> <p>La FAO participe à l'examen à mi-parcours de la Politique agricole régionale.</p>
<b><u>Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts</u></b>		
18. Il a été recommandé à la FAO de continuer à appuyer l'élaboration et la diffusion de la boîte à outils sur la gestion durable des forêts et la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières.	OS 2	<p>Depuis la vingt-troisième session du Comité des forêts, FAO Forêts a poursuivi l'amélioration de la boîte à outils sur la gestion durable des forêts: elle i) a élaboré et mis en ligne dix nouveaux modules, huit en 2016 et deux en 2017 (Foresterie communautaire, Forêts et systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, Ressources génétiques forestières, Effets bénéfiques des forêts sur la santé, Restauration des paysages et des forêts, Approches participatives et outils dans le secteur des forêts, REDD+, Réduction de la déforestation, Réduction de la dégradation des forêts, Énergie ligneuse, Restauration et gestion de l'écosystème de la mangrove, Critères et indicateurs: outil d'amélioration de la gestion durable des forêts), ii) a accordé une plus grande place aux considérations de parité hommes-femmes dans la boîte à outils et iii) a mené une enquête auprès des utilisateurs, afin d'obtenir des informations et</p>

		<p>d'élaborer un document de réflexion interne sur les possibilités d'amélioration de la boîte à outils.</p> <p>Les cibles, indicateurs et moyens de vérification pour les ressources génétiques forestières ont été élaborés à l'aide des contributions du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières et des coordonnateurs nationaux sur les ressources génétiques forestières. Ils ont été adoptés par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), à sa seizième session ordinaire, qui s'est tenue en février 2017, afin qu'ils deviennent des outils d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial sur les ressources génétiques forestières. Les cibles, indicateurs et moyens de vérification peuvent également être utilisés dans le cadre du suivi de l'objectif d'Aichi pour la biodiversité 13.</p>
<p><b><u>Parité hommes-femmes, jeunesse et éducation</u></b></p>		
<p>19. Il été recommandé à la FAO de soutenir le travail éducatif axé sur la forêt à l'adresse du public au sens large, en tenant compte des possibilités de synergie avec la CEE dans le contexte régional.</p>	OS 2	<p>La FAO est sur le point d'achever la rédaction d'un ouvrage et d'un manuel scolaire destinés aux élèves des classes de fin de primaire. Le matériel éducatif devrait être testé à plusieurs endroits, puis révisé en fonction des résultats du test.</p> <p>Des préparatifs sont en cours en vue de l'élaboration d'une autre boîte à outils qui proposera du matériel sur les forêts destiné à plusieurs niveaux consécutifs d'école primaire, en commençant par les plus jeunes. La boîte à outils devrait être axée sur un concept européen et sera testée dans 3 pays sur 3 continents. En fonction des expériences sur le terrain, la boîte à outils sera ensuite adaptée aux différents contextes.</p>
<p>20. Il été recommandé à la FAO d'aider les pays à renforcer leurs capacités et de leur prêter une assistance technique en ce qui concerne l'intégration de questions relatives à la parité hommes-femmes et aux jeunes lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques forestières.</p>	OS 3	<p>La FAO a édité en 2016 un guide pratique de terrain intitulé <i>Comment intégrer les questions de genre dans le secteur forestier</i>, disponible en anglais, en espagnol et en français. Le Département des forêts de la FAO mène actuellement une formation sur l'intégration des questions relatives à la parité hommes-femmes dans le secteur forestier, à laquelle participe tout le personnel du Département au Siège. Les sessions de formation seront suivies de sessions de coaching, afin de s'assurer que les connaissances acquises sont bel et bien utilisées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets. Ces efforts devraient aboutir à une amélioration importante de l'intégration des questions relatives à la parité hommes-femmes dans le secteur forestier au niveau des pays.</p>
<p>21. Il été recommandé à la FAO d'appuyer l'émancipation économique des femmes dans la filière forestière, le cas échéant, grâce à la création d'entreprises.</p>	OS 3	<p>La FAO mène de nombreuses activités de renforcement des capacités en matière de création de petites entreprises forestières, en particulier pour les femmes. En outre, des études régionales, qui sont achevées en Amérique latine et en Afrique et se poursuivent en Asie, visent à évaluer la situation actuelle des petites entreprises forestières et à formuler des recommandations en matière de politiques, afin d'améliorer l'accès à la connaissance, aux marchés et au crédit.</p>



		<p>Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale appuie l'émancipation économique des femmes dans la filière forestière, en réalisant des évaluations sur les questions de parité hommes-femmes et une analyse des facteurs qui entravent la participation des femmes à la filière forestière, dans le cadre des activités du projet en cours dans les Balkans et en Géorgie.</p>
<p>22. Il été recommandé à la FAO de travailler avec le Groupe consultatif sur la connaissance des forêts, afin de fournir des indications visant à moderniser les initiatives éducatives relatives aux forêts.</p>	<p>OS 2</p>	<p>Le Groupe consultatif sur la connaissance des forêts s'est réuni lors de la vingt-troisième session du Comité des forêts. Il a été convenu de mettre en place une plateforme avec l'aide d'un stagiaire, ce qui permettra de toucher un public plus large et de communiquer plus efficacement. Cette initiative est actuellement suspendue, en raison de la refonte du programme des stages de la FAO. Étant donné que les activités actuelles portent principalement sur les jeunes générations, il faut mettre en place une base financière plus solide, afin de renforcer la contribution du Groupe consultatif sur la connaissance des forêts.</p>